



Echos du PTM

Lettre d'information



Cellule d'Exécution du Projet de Transport Multimodal (CEPTM)

Site : www.ceptm.cd <http://ceptm.hautetfort.com> www.facebook.com/CEPTM e-mail: ptmrdc@ceptm.cd

Redynamisation de la SNCC et la SCTP

Le PTM va bientôt fournir 30 locomotives diesels électriques à ces entreprises



Le Gouvernement de la RDC a acquis pour le compte de la SNCC, deux locomotives diesel U22 livrées en octobre 2012

Dans le cadre de la relance du transport ferroviaire en RDC par le Projet de Transport Multimodal (PTM), la Cellule d'Exécution du Projet de Transport Multimodal, CEPTM, à travers l'Unité de Projet basée à Lubumbashi, UPL, annonce avoir procédé à l'ouverture des plis de l'appel d'offres international lancé pour l'acquisition de 30 locomotives diesels électriques destinées respectivement à la Société Nationale de Chemins de fer du Congo, SNCC, et à la Société Commerciale de Transports et de Ports, SCTP, sur financement de la

Banque mondiale (IDA).

Ce marché est constitué de deux lots : lot 1 – SNCC- 28 locomotives diesel-électriques de ligne dont dix-huit (18) pour une tranche ferme et dix (10) pour une tranche conditionnelle et les services connexes suivants : assistance technique à la mise en service des locomotives, formation du personnel de conduite et de maintenance et l'assistance à la maintenance.

Lot 2 –SCTP- 2 locomotives diesel-électriques de ligne et les services connexes suivants : assistance technique à la mise en service des locomotives,

formation du personnel de conduite et de maintenance et l'assistance à la maintenance.

Les Unités de Projet de la Cellule d'Exécution du PTM de Lubumbashi et de Kinshasa ont sollicité de la part de soumissionnaires éligibles des offres fermées conformes aux spécifications techniques requises. Les soumissionnaires de ce marché doivent être des firmes spécialisées ayant notamment une expertise et expérience dans la fourniture de moyens de transport ferroviaire.

La redynamisation des activités de la SNCC et de la SCTP passe notamment par



le renouvellement et la modernisation de l'outil de production. La SNCC a acquis ces dernières locomotives diesels en 1969 et les diesel-électriques en 1976. Tandis que la SCTP a eu les siennes en 1991. La vétusté et l'insuffisance de maintenance des matériels roulants expliquent en partie

les contreperformances enregistrées au plan technique et financier par les entreprises publiques congolaises de transport ferroviaire.

Ainsi, à travers la fourniture prochaine de ces locomotives, les deux entreprises publiques de transport terrestre les

plus importantes de la République Démocratique du Congo sont sur la voie de la modernisation et de leur redressement avec comme objectif la réduction des coûts de transport, afin d'offrir aux usagers des services de bonne qualité à des prix compétitifs.

Levée de suspension de décaissements de fonds IDA en faveur de la Régie des Voies Aérienne

La Cellule d'Exécution du Projet de Transport Multimodal (CEPTM), annonce la première retombée de la 5ème Mission de Supervision du Projet de Transport Multimodal (PTM) conduite par les experts de la Banque mondiale en République Démocratique du Congo, à savoir : la levée de la mesure de suspension de décaissements des fonds en faveur de la Régie des Voies Aériennes (RVA).

Acet effet, les décaissements vont donc reprendre très prochainement pour les marchés initiés en faveur de cette entreprise publique en cours de transformation en société commerciale. Il s'agit notamment de la fourniture et installation d'un système de gestion et de surveillance de l'espace aérien de la RDC par la firme française THALES, attributaire dudit marché, avec qui les négociations ont déjà repris pour la mise en vigueur du contrat signé depuis août 2011. La poursuite du processus de passation des marchés pour d'autres acquisitions et étude d'une zone fret d'une zone fret à l'Aéroport international de N'djili et l'étude du plan développement des

aéroports secondaires sous gestion de la RVA.

Dans le cadre de sa composante 2 relative au renforcement des capacités de supervision du secteur des transports, des performances opérationnelles des entreprises publiques et amélioration de leur gouvernance, le PTM alloue

à la RVA un montant de 10 millions USD.

La RVA est engagé dans un programme, avec l'assistance technique de l'ADPi (Aéroport de Paris Ingénierie), pour réhabiliter les installations existantes des aéroports, améliorer la sécurité de la navigation aérienne, rationaliser les opérations, renforcer les capacités internes et augmenter le volume de trafic des passagers et frets sur les aéroports nationaux et internationaux.

Les résultats de ce programme sont très attendus d'autant plus que le transport aérien en RDC reste l'unique mode de transport capable d'atteindre certaines régions isolées inaccessible par d'autres modes au départ de la capitale du pays.

Les entreprises bénéficiaires du PTM engagées dans la lutte contre le VIH/SIDA



Les point focaux VIH/SIDA, agents et cadres de la SNCC au terrain Chark

Le Ministère des Transports et Voies de Communication (MINTVC) et les entreprises bénéficiaires du Projet de Transport Multimodal, à l'occasion de la 25^{ème} édition de la journée mondiale de lutte contre le SIDA, célébrée, le samedi 01 décembre 2012 à Kinshasa, se sont engagés dans la réalisation de l'Objectif « zéro nouvelle infection, zéro discrimination et zéro décès liés au SIDA ».

Les point focaux VIH/SIDA, agents et cadres de la SNCC, la SCTP, la RVA, la RVF, la CVM et les agents politiques et administratifs au Cabinet du Ministre des TVC ainsi que ceux de l'Administration centrale dudit Ministère, ont organisé une marche de santé sur environ 4 km sur le boulevard du 30 juin allant de la gare centrale jusqu'au terrain SHARK situé sur l'avenue Batetela dans la commune de la Gombe.

Calicots à la main, t-shirts, casquettes enfilées, chaque agent et cadre de ces entités du secteur des transports étaient porteur d'un seul message pour sensibiliser la population kinoise à la lutte contre le VIH/SIDA. Et pour ajouter l'agréable à la bonne santé, un match amical a été organisé opposant l'équipe du cabinet du Ministre des TVC, la SNCC, la RVA, la RVF, la CVM réunis contre l'équipe de football de la SCTP. Le match s'est soldé par un nul d'un but partout.

Le Ministre des TVC, Son Excellence Justin KALUMBA qui a pris une part active à cette journée, a tenu à souligner que le Sida étant une affaire de tous, il faudrait également faire appel à une solidarité internationale dans les pays à

faible revenu comme la RDC sans pour autant exempter le Gouvernement de la République de sa responsabilité.

Avec plus d'un million de personnes vivant avec le VIH/Sida, dont 435 000 en besoin urgent d'Antirétroviraux (ARV) et dont seulement 53 000 sous traitement, selon le Rapport d'activité sur la riposte au VIH/SIDA 2012 du Programme National Multisectoriel de Lutte contre le Sida (PNMLS), la RDC fait en effet figure de retardataire, y compris parmi les pays d'Afrique subsaharienne. Les dépenses consenties par le Gouvernement sont largement en deçà des besoins. Malgré l'engagement du pays (pris à Abuja en 2001) à consacrer 15 % du budget de l'Etat à la santé, les crédits votés n'ont jamais atteint 6 %. Les dépenses réellement effectuées ne dépassent pas les 3 % du budget voté par l'Etat pour la lutte contre le VIH/Sida ; elles sont quasi symboliques, l'Etat n'ayant consacré que moins de 2 \$ US par personne infectée qui devrait être traitée aux ARV. Pourtant, l'Etat congolais depuis 2008 s'est engagé à «assurer gratuitement l'accès aux soins préventifs, aux traitements et à la prise en charge des personnes vivant avec le VIH/Sida».

Le VIH/SIDA continue de poser un problème majeur de développement, ainsi que de santé et de sécurité mondiale. Il annule les gains d'espérance de vie, hypothèque la productivité, décime la main-d'œuvre, dissipe les épargnes et annihile une bonne partie des efforts de lutte contre la pauvreté, mettant ainsi en péril la réalisation des Objectifs de développement pour le Millénaire en

Afrique.

La Banque mondiale intègre de plus en plus des composantes VIH/SIDA dans leurs opérations de prêt sectorielles. Dans le Projet de Transport Multimodal, les Points focaux et membres des comités de lutte contre le VIH/sida du Ministère des Transports et Voies de Communication et des entreprises bénéficiaires du PTM, se préparent à adopter un plan d'action sur le VIH/Sida grâce à un programme mis en place par la Cellule d'Exécution du Projet de Transport Multimodal (CEPTM).

En rappel, les Points focaux et membres des comités de lutte contre le VIH/Sida du Ministère des Transports et Voies de Communication et des Entreprises bénéficiaires du PTM se sont engagés à stopper la propagation de cette pandémie dans leurs entités en adoptant la réalisation de l'objectif « Zéro nouvelle infection, zéro discrimination et zéro décès lié au Sida dans les entités bénéficiaires du PTM » dans leur déclaration finale à l'Atelier de mise à niveau des points focaux et des membres de comités de lutte contre le VIH/SIDA du Ministère des Transports et Voies de Communication et des entreprises bénéficiaires du financement de la Banque Mondiale à travers le PTM.

Echos du PTM

Lettre d'information

Editeur - Directeur de Publication

Lazare DAKAHUDYNO

Coordonnateur de la CEPTM

Superviseur de Rédaction

Barnabé MBEMBA

RSE/Coordonnateur UPK

Michel MULONGO

Coordonnateur UPL

Rédacteur

Emmanuel PWETO K Kyriakos

Responsable de Communication

Adresse:

17, avenue du Port,

(Immeuble SNCC),

Kinshasa/Ngaliema.

Tel.: (+243)998170415

(+243)825411000

E-mail: ptmrdc@ceptm.cd

www.ceptm.cd

www.facebook.com/CEPTM

Blog: <http://ceptm.hautetfort.com>

Youtube: CEPTM-Tv